

Vers l'autonomie Alimentaire ?

Après le diagnostic,
le PAT prévoit les actions

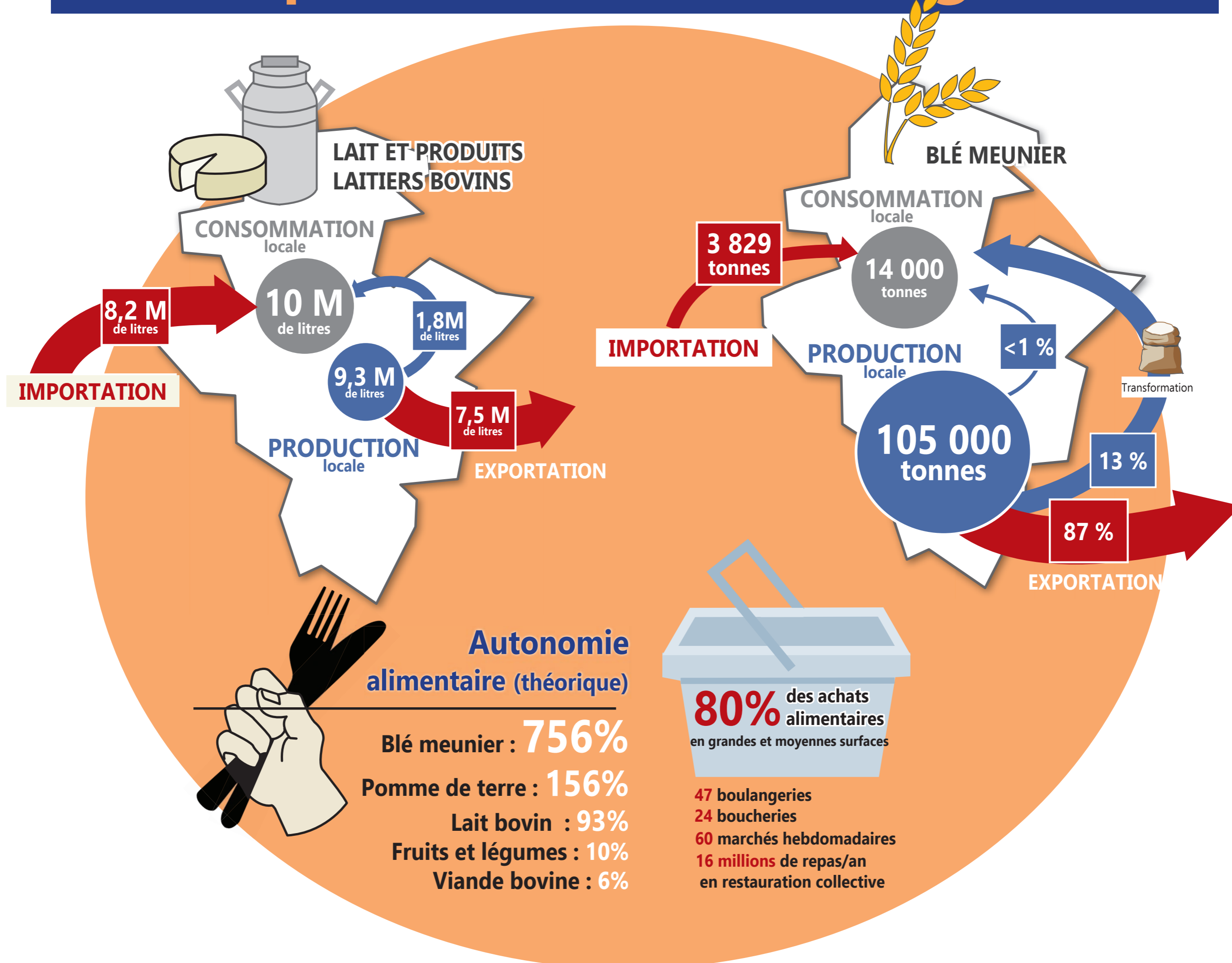
CONGRÈS DES PARCS

2020

Le PAT, c'est mettre tous les acteurs de la filière autour de la table pour identifier les potentiels, les freins et décider ensemble d'actions concrètes qui permettront d'aboutir à une plus grande autonomie alimentaire.

Les produits locaux, très demandés par les consommateurs sont au cœur des enjeux de transition écologique et d'emploi local. Pour développer l'autonomie alimentaire et favoriser une alimentation saine de proximité, le Parc s'est engagé dans un projet alimentaire territorial (PAT) avec la Bergerie nationale. Dans le périmètre des 77 communes concernées, le PAT a réunit durant 8 mois agriculteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, membres d'associations, élus, techniciens des communes et intercommunalités...

Quelques éléments du diagnostic



Premières actions à engager

Accompagnement du Parc pour élaborer des contrats de vente auprès des producteurs d'une part et d'autre part les transformateurs, les grandes et moyennes surfaces ainsi que les restaurants collectifs (aider à rédiger et signer des contrats garantissant des prix juste, des volumes minimum et un engagement dans la durée)

Création d'un point de vente collectif

porté par la chambre d'agriculture à la gare autoroutière de Longvilliers

Inventaire du foncier public mobilisable

pour des productions alimentaires.

Regroupement de communes pour partager les moyens,

les outils logistiques, et monter une cuisine centrale capable de s'approvisionner en produits locaux.

Contact

Xavier Stéphan
Maison du Parc, 78 460 Chevreuse
X.stephan@parc-naturel-chevreuse.fr
Tél. : 01 30 52 89 46